

# Éditorial

#### Chers élèves, parents, amis de la musique!

L'école de musique de Plœmeur est un lieu où la passion pour la musique se vit pleinement, et où chacun, quel que soit son âge ou son niveau, peut exprimer sa créativité, développer ses compétences et prendre plaisir à apprendre. L'éducation musicale est bien plus qu'un simple apprentissage technique. Elle est une aventure humaine, une exploration de soi et du monde, une invitation à découvrir des émotions nouvelles et à partager des moments privilégiés avec les autres.

Nos enseignants, tous passionnés et expérimentés, sont là pour guider chaque élève enfant ou adulte dans son propre parcours musical. Audelà des deux cursus complets en classique ou en musiques actuelles amplifiées, nous proposons de nombreux cours adaptés à chaque besoin et chaque envie. Que vous souhaitiez jouer d'un instrument, chanter, comprendre les bases théoriques de la musique ou vous initier au beatmaking, nous mettons tout en œuvre pour vous accompagner dans la réussite de vos projets.

Au-delà des cours proposés, nous offrons à nos élèves l'opportunité d'aller écouter des concerts et de se produire en public dans de nombreuses formes différentes, de la petite audition dans les murs de l'école jusqu'à la scène de l'Océanis, autant d'événements qui rythment l'année scolaire.

Nous vous souhaitons une année riche en découvertes, en progrès et en belles rencontres musicales.

#### **Ronan Loas**

Maire de Ploemeur



P4 L'ÉVEIL MUSICAL

P5
LE PARCOURS
DÉCOUVERTE

P6
LE CURSUS
« CLASSIQUE »

P8
LE CURSUS
« JAZZ / MUSIQUES
ACTUELLES »

P10 L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

P12
POUR LES
MUSICIENS
AMATEURS

P15 STAGE MAO P16
NOUS TROUVER
ET PLUS!

P18 FAQ

P20 TARIFS 2025-2026

P21
FICHE
D'INSCRIPTION

P22 RÈGLEMENT INTÉRIEUR

P23 RENTRÉE 2025-2026

P24 SAVETHE DATE!



## Cours d'éveil

Enfants inscrits en grande section maternelle Cours hebdomadaire de 45 minutes Le mercredi de 11H00 à 11H45

L'enfant se construit dans une globalité. Tout petit, il sait communiquer par le corps et la voix avec son entourage. Par la manipulation et l'exploration, il apprend à connaître le monde qui l'entoure, associe geste et son. Au sein d'un groupe, l'enfant explore, vit des « expériences sensorielles » à travers des jeux corporels et vocaux. Il apprend à écouter les autres, à explorer les sons des différents instruments. Il développe sa sensibilité et sa créativité.

## Le Parcours découverte

Parcours découverte Enfants inscrits en CP Cours hebdomadaire de 1H15 Le mercredi de 13H30 à 14h45

Une année pour essayer, manipuler, tester, oser, et devenir apprenti musicien! Ce parcours est composé d'une séance de découverte d'instrument minutes) et d'un atelier d'initiation musicale (45 minutes). Tous les mois, par groupe de deux, les enfants découvrent une nouvelle salle, un nouveau professeur, un nouvel instrument. Ils se réunissent ensuite pour chanter et aborder les premières notions musicales. En fin d'année. ils choisissent leur instrument et se rapprochent de leur futur professeur en participant au « petit orchestre».

#### Violoncelle



**Trompette** 



Clarinette

Saxophone

## Le cursus « classique »

#### Parcours Global d'études

De 7 à 77 ans

Nous avons développé deux cursus dans l'établissement. Un cursus Classique, et un cursus Musiques actuelles amplifiées.

Dans les deux cas

Le premier cycle est une phase d'engagement la pratique musicale. Il pose les premiers rudiments de la technique instrumentale, de l'éducation à l'écoute, d'un vocabulaire sur les sons, de la musique et de l'interprétation. La durée du premier cycle varie entre 4 et 5 ans. Les élèves sont évalués tout au long de leur parcours. Quand ils sont prêts, leurs professeurs les présentent en examen de fin de 1er cycle. L'élève titulaire de son diplôme passe automatiquement cycle l'année suivante.

#### Département Classique

Instruments enseignés: alto, chant, piano, harpe, violon, violoncelle, contrebasse, saxophone, flûte traversière, clarinette, accordéon, trompette, trombone et tuba. Le deuxième cycle met l'accent sur le développement artistique et musical personnel en favorisant notamment une bonne ouverture culturelle, l'appropriation d'un langage musical plus précis et l'acquisition d'une pratique autonome.

La durée du deuxième cycle varie entre 4 et 5 ans. Les élèves sont évalués tout au long de leur parcours. Quand ils sont prêts, leurs professeurs les présentent au Brevet de 2ème cycle. L'élève titulaire de son diplôme passe automatiquement en 3ème cycle CEM l'année suivante.

Le troisième cycle permet à l'élève d'approfondir sa pratique et sa culture, en vue de conduire de manière autonome un projet artistique riche et structuré. La durée du troisième cycle est de 3 ans. Les élèves sont évalués tout au long de leur parcours. Au terme de ces 3 années, l'épreuve terminale (le projet artistique de l'élève) se déroule dans un conservatoire classé par l'état. La réussite aux 4 modules est sanctionnée par le Certificat d'études musicales.



#### Cycle I (4 ans +/- 1 an)

IC1 et IC2 Cours instrumental de 30 minutes ou une heure en collectif +

Cours de formation musicale 1H00 + Ensemble ou Musique de chambre 1H00

Cordes ensemble « Pizzicato » Vents ensemble « Les Loustigs » Instrument polyphoniques / Chant samedi de 9h30 à 11h00 mardi de 17h00 à 18h00 les horaires sont affichés dans le hall de l'école.

(C3), (C4) et (C5) Cours instrumental de 30 minutes ou une heure en collectif + Ensemble ou Musique de chambre 1H00 +

Ensemble ou Musique de chambre 1H00

Cordes ensemble « Sul Ponticello » Vents ensemble « Skipailh » Instrument polyphoniques / Chant samedi de 11h00 à 12h00 voir l'organisation p.13 les horaires sont affichés dans le hall de l'école.

### Cycle II (4 ans +/- 1 an)

#### IIC1 à IIC4

Cours instrumental de 45 minutes +
Cours de formation musicale 1H00 +
Ensemble ou Musique de chambre 1H00
La fin du 2<sup>ème</sup> cycle est sanctionnée par le
Brevet d'études musicales.

#### Cycle III (3 ans)

Le troisième cycle permet à l'élève d'approfondir sa pratique et sa culture, en vue de conduire de manière autonome un projet artistique riche et structuré.



Cours instrumental d'une heure + Cours de formation musicale 1H00 + Ensemble ou Musique de chambre 1H00

La fin du 3<sup>ème</sup> cycle est sanctionnée par le **Certificat d'études musicales**. L'épreuve terminale (le projet artistique de l'élève) se déroule dans un conservatoire classé par l'état.





# Le cursus « Musiques Actuelles Amplifiées »

Les musiques actuelles amplifiées se regroupent autour de 4 mouvements : le rock et tous ses dérivés, la musique de la Jamaïque (reggae, ska), la musique électro au sens large et la musique afro-américaine (soul, funk, ...)

#### **Cursus Musiques Actuelles**

Instruments enseignés : chant, guitare, basse, contrebasse, batterie, claviers, beatmaking\*, saxophone, clarinette, trompette, trombone, tuba, accordéon

\*Beatmaking? Il est possible de s'inscrire dans un parcours MAO. Le beatmaker (créateur de rythmes) est un musicien qui produit des boucles ou des « instrus ». Le logiciel principalement utilisé est Ableton Live, et l'instrument un ordinateur.

#### **Cycle I (4 ans +/- 1 an)**

IC1 et IC4 Groupe

+ Cours instrumental (30' individuel ou 1h collectif)

Pour les plus motivés, des cours facultatifs d'entretien de technique instrumentale sont proposés à partir de 12 ans.

### Cycle II (4 ans +/- 1 an)

IIC1 à IIC4

Groupe

- + Cours instrumental 45'
- + Formation musicale CII (1H00)

#### Cycle III (3 ans)

IIIC1 à IIIC3

Groupe

- + Cours instrumental 1h00
- + Formation musicale CIII (1H00)

Projet artistique personnel, initiation à la direction de groupe et à la transmission. Participation active aux actions culturelles et aux projets de l'école de musique.



Comment accompagner son enfant, quand on n'est pas soi-même musicien? Incitez-le à pratiquer régulièrement, créez un cadre motivant et valorisez ses efforts; ce sera déjà très bien!



# L'Éducation Artistique & Culturelle

#### **Projets hors les murs**

Nos missions dépassent les frontières de l'école de musique, nous intervenons :

#### Dans toutes les écoles de la ville :

Projets musicaux menés avec le soutien de notre musicien intervenant.

#### Au centre pénitentiaire:

Projets de création en musique assistée par ordinateur.

#### À la maison de la petite enfance:

Accompagnement des assistantes maternelles à la mise en place de projets musicaux.

#### Au Collège Charles de Gaulle:

Création de chanson et de musique électronique pour la Redadeg.

#### Pour l'Institut Médico Éducatif:

Atelier musical avec une classe de l'IME du collège

#### Vous êtes enseignant à Plœmeur ? Vous avez une idée musicale, une envie ? Contactez-nous !

Vous pouvez bénéficier d'un accompagnement pour 15 séances. Notre intervenant en milieu scolaire vous accompagnera à chaque étape du projet.



## Pour les musiciens amateurs

Vous avez pratiqué la musique quand vous étiez plus jeune ? Vous jouez seul dans votre coin ?

Nous proposons aux musiciens amateurs de rejoindre nos ensembles, d'entretenir leur technique instrumentale, de participer à des rencontres ou même de s'initier à la musique!

Voici nos propositions:

#### Pour entretenir sa technique instrumentale : LES TRAININGS !

2 trainings hebdomadaires facultatifs sont proposés à nos élèves. Il s'agit de cours d'entretien de technique instrumentale. Il n'y a pas de suivi d'un cours à l'autre, chaque semaine une nouvelle technique est abordée, accessible à tous à partir de 12 ans.

• Training guitare : technique de médiator,

gammes brisées, sweeping,

tapping, cocottes, ...

• Training batterie: moulins, roulement, flas, accents,...

Le mercredi, de 18h45 à 19h30

Tarif: Atelier 1 (60€) (gratuit pour les élèves en cursus)

#### Pour apprendre à s'accompagner à la guitare : GUITARE & CHANSONS !

En s'appuyant sur un répertoire de chanson française ou internationale, vous apprendrez les rudiments de la guitare, à chantonner et à vous accompagner.

Le jeudi, de 19H00 à 20H00

Tarif: Atelier 2 (110€) un atelier réservé aux débutants!

Le jeudi, de 20H00 à 21H00

Tarif : Atelier 2 (110€) niveau avancé



#### Vous avez déjà pratiqué ? REJOIGNEZ NOS ENSEMBLES!

Nous ouvrons nos ensembles aux musiciens possédant un niveau de fin de 1er cycle minimum. Un rendez vous avec le professeur référent de l'ensemble est nécessaire pour l'évaluer, n'hésitez pas à nous contacter.

#### • SKIPAILH (Orchestre)

Le mardi de 18h00 à 19h30. Tarif : Atelier 1 (60€).

#### • MUSIQUE DE CHAMBRE

Le jeudi à 19h00 à 20h00 (en semi-autonomie). Tarif : Atelier 2 (111€).

#### • WHY NOTES (Atelier Musiques Actuelles)

Le mardi, de 19h30 à 21h00. Tarif : Atelier 2 (111€).

#### VOCE (Atelier de chant lyrique)

Le mardi de 15h30 à 16h30. Tarif : Atelier 2 (111€).

#### • BIRDLAND (Atelier Jazz)

Le jeudi à 19h00 à 20h00. Tarif : Atelier 2 (111€).

#### ALAN STIVELL (Atelier Trad)

Le lundi à 19h00 à 20h00. Tarif : Atelier 2 (111€).

#### Atelier de TECHNIQUE VOCALE

Vous prenez la parole en public, vous avez envie d'essayer de chanter, ou vous chantez déjà mais vous souhaitez travailler les aspects techniques de la voix ? Enseignants, Animateurs, Chanteurs en herbe ou confirmés ? Vous trouverez dans cet atelier de nombreuses ressources.

Tarif : Atelier 2 (111€), le mardi de 20h00 à 21h00

#### Un chœur d'ados : l'Atelier VOX

Une façon de rentrer en musique pour les ados entre 11 et 16 ans. Ici vous travaillerez en collectif un répertoire de chansons du moment ou du répertoire plus large.

Tarif: Atelier 2 (111€), le mardi de 18h00 à 19h00

#### **Nouveauté « L'ENFANCE EN MUSIQUE »**

Comment éveiller les enfants au monde sonore?

Cet atelier propose un temps d'échange et d'expérimentation pour l'acquisition d'outils musicaux à partager avec les enfants de 0 à 5 ans. Vous explorerez du répertoire chanté, l'utilisation d'objets sonores, et vous y prendrez même des idées pour fabriquer vos propres instruments!

Séquences de 5 heures de formation les jeudis, de 11h00 à 12h00.

du 18 septembre au 16 octobre 2025

du 12 mars au 9 avril 2026

Public: parents ou professionnels de la petite enfance.

Tarif: Atelier 1 (60€)





# Stages de MAO

En lien avec les évolutions numériques, la M.A.O. (Musique Assistée par Ordinateur) complète la pratique instrumentale et vocale en élargissant les possibles : création de partition, enregistrement, composition, looping, créations sonores...

**Ableton Live** est un logiciel rapide, fluide et flexible pour la création et la performance musicale. Il comporte des effets, des instruments, des sons et de nombreuses fonctions créatives : tout ce dont vous avez besoin pour créer tout type de musique.

#### Stage « découverte » du logiciel ABLETON LIVE :

Découverte par la manipulation et la prise de son dans l'environnement du logiciel. Configuration du logiciel, assignation des contrôleurs, prise de son, programmation, automation, sampling, effets, boucles...

Samedi 11 octobre de 14h à 16h30 Tarif stage 1 : 16€

Matériel nécessaire aux stagiaires Ordinateur portable (OS ou windows)

Dernière version de Live : https://www.ableton.com/fr/trial/



#### **Contact**

## Plan de l'École de musique

Lauryn

L'école de musique se situe :

Rue des pommiers - 56270 Plæmeur

E-mail: emusique@ploemeur.net

**Téléphone:** 02 97 86 41 50

#### Le secrétariat de l'école est ouvert :

· De mai à octobre :

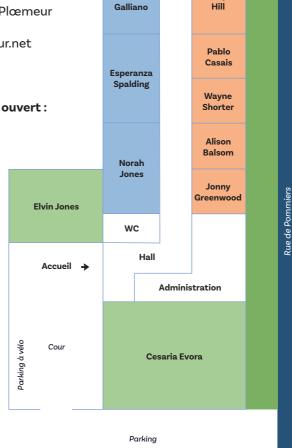
Du lundi au vendredi de 14h à 18h30 (17h30 le mercredi)

· De novembre à avril :

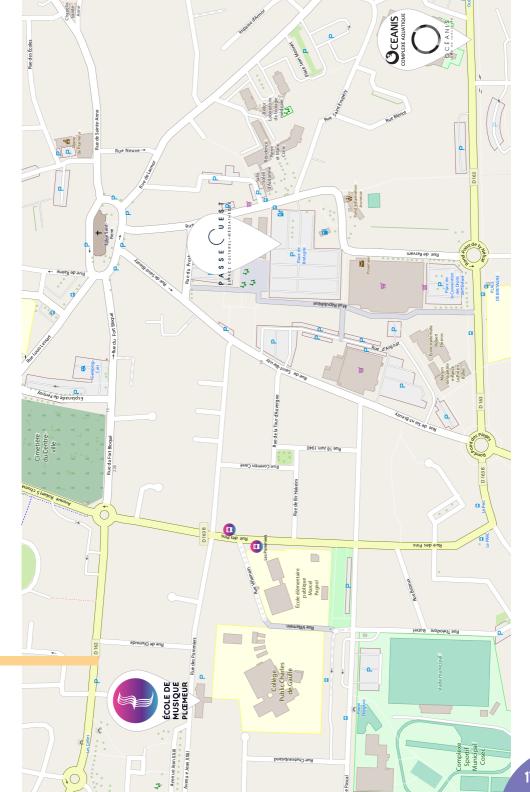
Du lundi au jeudi de 14h à 18h30 (17h30 le mercredi)

L'école de musique est fermée pendant les vacances scolaires.

Bus : lignes T3 ou 126 stationnement vélo, parking gratuit



Richard





## Pourquoi faut-il venir plusieurs fois dans la semaine?

Pour que la formation artistique soit complète, plusieurs cours sont indispensables. Venir plusieurs fois dans la semaine permet de progresser et d'entretenir la motivation.

#### Faut-il acheter un instrument?

Avant tout achat, un échange doit avoir lieu avec l'enseignant. L'établissement dispose d'un parc de location pour les instruments suivants: accordéon, flûte traversière, clarinette, trompette, saxophone, violon, violoncelle.

Un achat d'instrument est généralement préconisé au bout d'un ou deux ans de pratique.

## Que faire si mon enfant ne peut pas venir à un cours ?

Il faut prévenir le secrétariat de l'École de Musique au 02 97 86 41 50. Le cours ne sera pas remplacé.

## Peut-on arrêter les cours durant d'année?

À l'exception d'une mutation ou d'un problème de santé supérieur à un mois (sur certificat médical), l'année scolaire est entièrement due à partir de la deuxième semaine de cours.

## Mon enfant devra-t-il se produire en public?

La production des élèves fait partie intégrante du parcours pédagogique. Merci de tout faire pour permettre à votre enfant ces temps forts et valorisants. Tout au long de l'année, des auditions et concerts sont organisés, notamment dans l'école, à la médiathèque Passe Ouest ou à l'Océanis.

# Est-il possible de choisir un instrument qui n'est pas dans le parcours découverte?

Oui bien sûr, votre enfant reste prioritaire pour son choix de classe, dans la limite des places disponibles.

## Handicap

Le bâtiment est accessible aux personnes à mobilité réduite. N'hésitez pas à venir nous rencontrer, nous pouvons parfois proposer des parcours personnalisés.

# Cursus

Notre projet s'inscrit pleinement dans le cadre du Schéma National d'Orientation Pédagogique et du Schéma Départemental des Enseignements Artistiques du Morbihan. Il prend en compte les valeurs défendues dans la charte de l'enseignement artistique spécialisé de 2001 et plus simplement dans les valeurs du service public.

À l'issue du parcours découverte et/ou à partir du CE1, les enfants peuvent choisir un instrument et s'inscrire dans un cursus d'études musicales. La formation est également ouverte à toute personne, quel que soit son âge. Seule l'envie de s'investir dans une pratique musicale compte.

Dans notre projet, nous proposons une entrée en musique la plus motivante possible en inscrivant systématiquement les élèves par le biais d'une pratique collective (orchestre, groupe, ensembles). Les éléments de formation musicale sont intégrés dans ces cours, et un cours instrumental (individuel ou collectif) vient compléter la formation.

Pour comprendre la nomenclature, les chiffres romains correspondent au cycle IC = 1<sup>er</sup> cycle, IIC = 2<sup>ème</sup> cycle, ... Le chiffre correspond à l'année dans le cycle. Pour simplifier la compréhension, nous utilisons le code couleur suivant :

#### Éveil - Parcours découverte

- → IC1 IC2 IC3 IC4 IC5 Diplôme de 1er cycle
- → IIC1 IIC2 IIC3 IIC4 IIC5 Brevet de 2ème cycle
- → IIIC1 IIIC2 IIIC3 CEM

2 départements cohabitent à l'école de musique : le département classique, et le département Musiques Actuelles Amplifiées. L'un n'est pas plus facile ou difficile que l'autre. Ce sont simplement des musiques qui utilisent des codes différents, des approches différentes.

# Tarifs 2024-2025

Les Plœmeurois bénéficient d'un tarif prenant en compte le quotient familial, en pourcentage d'un tarif plein (H). Le tarif I s'applique aux habitants des autres communes, sauf pour les ateliers, stages et master class.

Plœmeurois					Tarif plein	Extérieurs	
В	С	D	E	F	G	Н	I
-80 %	-70 %	-55 %	-40 %	-25 %	-10 %	Base	T1à4 +20% T5 x 260%

#### **Tarifs**

Quotient	Éveil	Parc ours découverte	Cursus Enfant	Cursus adulte	Location instrument	
Familial	Tarif 1 €/an	Tarif 2 €/an	Tarif 3 €/an	Tarif 4 €/an	Tarif 7 €/an	
В	31€	53 €	96€	110 €		
С	47 €	79 €	144 €	165 €	31 €	
D	70 €	119 €	216 €	248 €		
E	94€	159 €	288€	330 €		
F	117 €	199 €	360 €	413 €		
G	140 €	238 €	432 €	495 €	62 €	
<b>H</b> (tarif plein)	156 €	265 €	480€	550 €		
l (extérieur)	187 €	318 €	576 €	660€	161 €	

Atelier 1	Atelier 2	Stage 1	Stage 2	Master class 1	Master class 2
Tarif 6	Tarif 7	Tarif 8	Tarif 9	Tarif 10	Tarif 11
60 €	111 €	16 €	29 €	21€	31€

#### Quelles sont les différences?

Atelier: temps hebdomadaire de sensibilisation ou de perfectionnement de pratique artistique.

Stage: temps ponctuel, organisé sur une thématique musicale, dans le cadre d'un cycle.

Masterclass : cours unique d'interprétation et de partage d'expérience avec un artiste invité.

# Fiche d'inscription

Représentant légal	Élève 1
Nom:	Nom:
2ème personne à prévenir en cas d'urgence :  Nom Prénom :  Lien avec l'élève :  Téléphone :	
Élève 1	Élève 3
Nom:	Nom:

## Règlement intérieur

#### Article 1 : Inscriptions à l'école de musique

La réinscription des anciens élèves s'effectue dans une période allant de fin mai à début juin.

L'inscription des nouveaux élèves s'effectue dans le courant du mois de juin. Les demandes non satisfaites sont inscrites par ordre chronologique sur liste d'attente.

#### Article 2 : Tarification

Les tarifs sont votés chaque année en Conseil Municipal.

Seules les familles demeurant à Plœmeur peuvent bénéficier du quotient familial.

Toute activité commencée entraine à partir du 1er octobre son paiement intégral pour l'année scolaire sauf pour déménagement ou raison médicale (si incapacité de plus d'un mois).

La participation aux frais de scolarité s'effectue en deux fois à réception de la facture, généralement en novembre et en mars.

#### Article 3 : Absence des professeurs

Au cours de l'année, les artistesenseignants sont parfois amenés à poser des jours d'absence dans le cadre de leurs activités artistiques : concerts, enregistrements, jury.... Un calendrier de rattrapage de cours sera affiché dans le hall de l'école. En cas de non remplacement d'un professeur absent plus de 4 semaines, un remboursement au prorata de l'année sera effectué.

#### Article 4 : Engagement des familles

Chaque enfant est placé sous la responsabilité de ses parents dès lors qu'il n'est plus en salle de cours. Les familles sont tenues :

- ✓ de respecter les horaires des cours,
- de déposer leurs enfants après s'être assuré de la présence des professeurs.
- ✓ de garder leur enfant à domicile s'il est malade.
- de conduire et de reprendre les enfants inscrits en classe d'éveil à la porte de la salle de cours.

Les dates des principales manifestations de l'année (concerts, auditions, examens) sont affichées à l'avance dans l'école. Le rôle des familles est de permettre à leur enfant la participation à ces évènements, la scène étant un moment formateur dans toute pratique artistique.

Un élève peut être exclu de l'école s'il est constaté: un manque de respect envers toute personne, un comportement inadapté au sein de l'établissement ou des absences injustifiées.

#### Article 5 : Droit à l'image

Lors des cours, concerts, auditions, examens ou sorties scolaires, vos enfants sont susceptibles d'être photographiés. Ces photos peuvent être utilisées par la presse, pour affichage dans l'école de musique, ou sur site internet. En signant ce règlement intérieur, vous vous engagez à accepter la diffusion de ces images. Si vous ne souhaitez pas la diffusion de ces photos, merci de rédiger un courrier à l'intention du directeur de l'école de musique.

DA	ATE / /	SIGNATURE
	Élève majeur	
	Parent d'élève mine	ur

## Infos rentrée 2025

Vous vous êtes inscrit auprès de l'administration de l'école, et ensuite?

Les horaires des cours de formation musicale et des pratiques collectives (groupes, ensembles, orchestres) sont affichés dans le hall de l'école de musique dès le mois de juin. Pour le cours d'instrument, le professeur vous contacte début septembre pour convenir d'un créneau hebdomadaire.

Si c'est votre première inscription, ou que vous souhaitez des informations complémentaires, n'hésitez pas à appeler l'école de musique début septembre et au besoin de prendre un rendez-vous.

Les cours commenceront à partir du lundi 15 septembre 2025.

Nous invitons les parents d'élèves inscrits en **Parcours Découverte** à accompagner leur enfant **le mercredi 17 septembre à 13h30** pour quelques explications et la remise du calendrier annuel.

#### L'équipe

Iván ALCALA Violoncelle / Orchestres / Musique de chambre

Amelia BAINVEL Violon / Alto / Musique de chambre

Bruno GUINCHE Saxophone / Jazz Morgan LAURENT-NESTOUR Harpe / Trombone

Bruno LE LEUCH Accordéon / Basse / Musiques actuelles

Frédéric LEMAIRE Trompette / Orchestres

Michel LE MOUELLIC Batterie / Jazz

Marie-Laure MADEC Flûte traversière

Stéphane MARREC Basse / Contrebasse
Frédéric MIOSSEC Clarinette / Orchestres

Nolwenn POILLEUX FM / Chant / Technique vocale

Sylvia ROUDAUT FM /Piano / Accompagnement / Musique de chambre

Christophe ROUILLE Guitare / Musiques actuelles

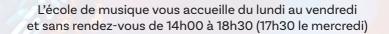
Emmanuel VRANCKX Tuba / Éveil / Initiation / Intervenant en milieu scolaire

En cours de recrutement Claviers / Musiques actuelles

En cours de recrutement Guitare électrique / Musiques actuelles

Maëlle LE LUEL Accueil, Administration

Fabrice CARRÉ Direction



Nous vous invitons à encourager nos élèves lors de

Samedi 21 juin de 14h00 à 18h00

## Save the date!

En 2026,

L'ÉCOLE PROPOSERA DES SPECTACLES À L'OCÉANIS:

Mardi 10 février à 20h00 Mercredi 18 mars à 20h00 Mercredi 1<sup>er</sup> avril à 20h00 Mardi 12 mai à 20h00 Mercredi 3 juin à 20h00

ET SE PRODUIRA RÉGULIÈREMENT À L'AUDITORIUM DE PASSE OUEST





Accès aux personnes à mobilité réduite

